

Points

De la Polynésie française

conjoncture

01

PRIX

Décembre 2015

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Variation mensuelle : + 0,7 %

L'indice des prix à la consommation augmente de 0,7 % en décembre 2015 et s'établit à 107,84. Cette évolution est essentiellement portée par la hausse saisonnière des tarifs des transports aériens internationaux.

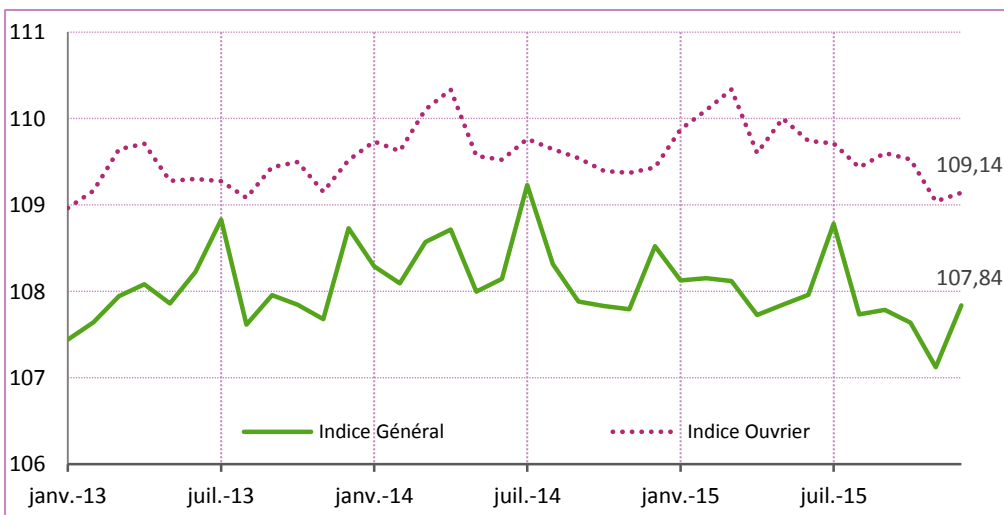
De janvier à décembre 2015, l'indice général est en repli de 0,6 %. Les baisses de prix dans les divisions transports et logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles sont atténuées par l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées et par celle des prix de l'hôtellerie, cafés, restauration.

En décembre 2015, l'indice ouvrier progresse de 0,1 %. De janvier à décembre, il est en repli de 0,3 %.

Hors transport aérien international, l'indice général est en baisse de 0,2 % sur un mois (- 0,5 % de janvier à décembre).

ÉVOLUTIONS DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER SUR LES 24 DERNIERS MOIS

Base 100 décembre 2007



INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Source : ISPF

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

En décembre 2015, les prix dans les transports augmentent de 3,5 % (+ 0,7 point d'indice), principalement sous l'influence de l'évolution des tarifs des transports aériens qui progressent de manière saisonnière de 20,7 %. Les prix des carburants baissent de 6,4 %. Le mois de décembre est également marqué par la progression du prix des bicyclettes (+ 8,5 %). Entre janvier et décembre, les prix dans les transports sont en baisse de 4,2 %.

L'augmentation de 0,3 % des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+ 0,1 point d'indice) résulte essentiellement de celles des prix des légumes (+ 5,0 %), des viandes (+ 1,1 %) et des laits, fromages et œufs (+ 0,6 %). Parallèlement, les prix des produits de la mer diminuent de 3,9 % et ceux des pains et céréales de 0,1 %. En glissement sur douze mois, les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées sont en hausse de 2,4 %.

En décembre 2015 est intervenue la baisse des tarifs d'accès aux services d'internet qui provoque une diminution des tarifs de services de téléphonie et d'accès à internet de 0,3 %.

VARIATIONS ET CONTRIBUTIONS À L'ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL

Division de la COICOP	Pond.	Variations (1)			Contribution (2)		
		Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois	Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	1 000 000	0,7	-0,6	-0,6	0,7	-0,6	-0,6
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	239 806	0,3	2,4	2,4	0,1	0,6	0,6
02 - Boissons alcoolisées, tabac	36 675	-0,4	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	19 668	-0,1	-4,5	-4,5	0,0	-0,1	-0,1
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	179 765	0,0	-2,4	-2,4	0,0	-0,4	-0,4
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	50 805	-0,5	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0
06 - Santé	6 998	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0
07 - Transports	192 575	3,5	-4,2	-4,2	0,7	-0,8	-0,8
08 - Communications	44 129	-0,3	-0,7	-0,7	0,0	0,0	0,0
09 - Loisirs et culture	57 819	0,3	-0,4	-0,4	0,0	0,0	0,0
10 - Enseignement, Education	6 251	0,0	1,6	1,6	0,0	0,0	0,0
11 - Hôtellerie, cafés, restauration	93 885	0,1	1,1	1,1	0,0	0,1	0,1
12 - Autres biens et services	71 624	-0,1	0,4	0,4	0,0	0,0	0,0

(1) Variations en % (2) contributions en point d'indice

Information méthodologique

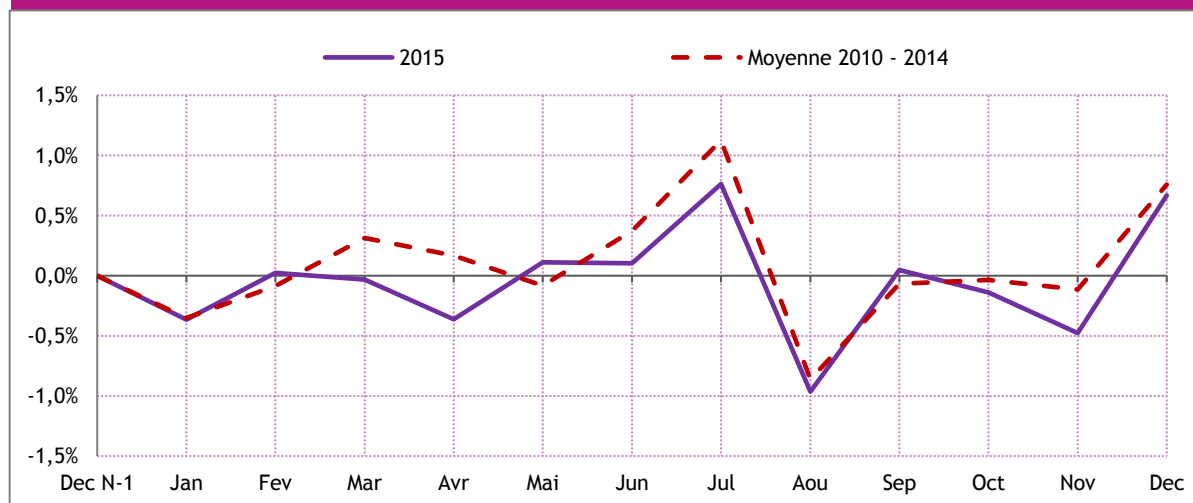
La contribution au taux de croissance se définit comme le rapport entre le taux de croissance pondéré de la division et le taux de croissance pondéré de l'indice général. Les contributions peuvent être, en valeur absolue, supérieures à la variation de l'indice général car un taux de croissance peut être positif ou négatif. Des compensations s'effectuent alors entre variations positives et négatives. La somme des contributions en points donne la variation de l'indice général.

Plus fortes contributions à la variation de l'indice général

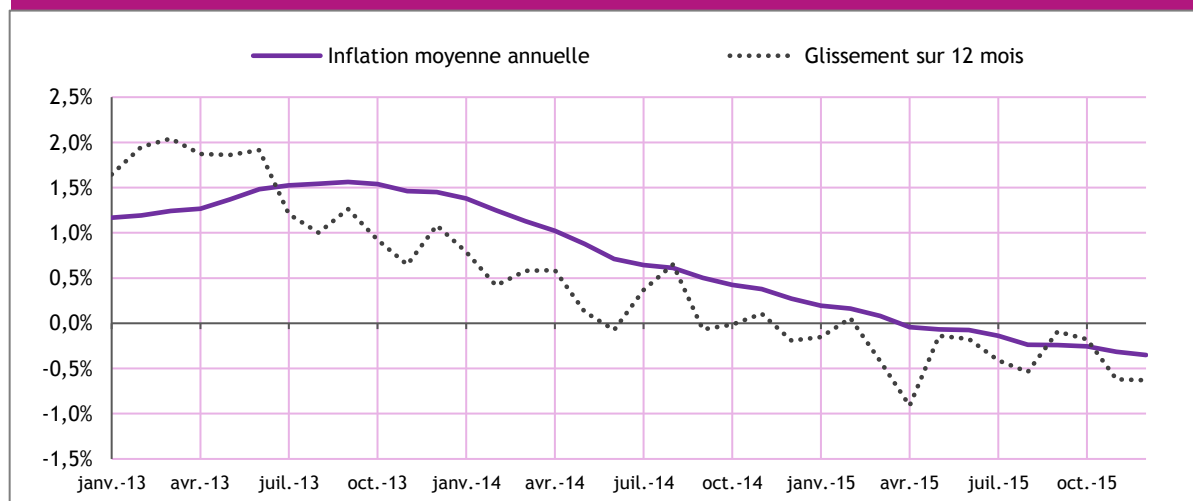
	Libellé	Poids	Variations	Contribution	
Au niveau Groupe (2)	A la hausse	07.3 - Services de transport	59 014	16,8	0,98
	A la hausse	01.1 - Produits alimentaires	214 483	0,3	0,03
	A la hausse	07.1 - Véhicules	80 072	0,3	0,01
	A la hausse	09.4 - Services récréatifs et culturels	20 744	0,6	0,01
	A la hausse	04.3 - Entretien et réparation du logement	14 078	0,6	0,01
	A la baisse	07.2 - Utilisation des véhicules personnels	53 489	-4,4	-0,24
	A la baisse	04.1 - Loyers d'habitation réels	91 323	-0,1	-0,02
	A la baisse	02.1 - Boissons alcoolisées	25 906	-0,6	-0,02
	A la baisse	08.3 - Équipement et service de téléphonie et d'internet	42 697	-0,3	-0,02
	A la baisse	05.3 - Appareils ménagers	6 681	-1,8	-0,01
Au niveau Classe (3)	A la hausse	07.3.3 - Transport de voyageurs par air	49 911	20,7	1,02
	A la hausse	01.1.7 - Légumes	22 429	5	0,11
	A la hausse	01.1.2 - Viande	54 385	1,1	0,05
	A la hausse	01.1.6 - Fruits	8 914	1,4	0,01
	A la hausse	09.4.2 - Services culturels	12 439	1	0,01
	A la baisse	07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	38 690	-6,4	-0,25
	A la baisse	01.1.3 - Produits de la mer	31 974	-3,9	-0,13
	A la baisse	04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	91 323	-0,1	-0,02
	A la baisse	08.3.2 - Services de téléphonie et d'accès à internet	42 146	-0,3	-0,02
	A la baisse	01.1.1 - Pains et céréales	45 690	-0,1	-0,01

Les variations sont en % et les contributions en point d'indice

Cycle mensuel de l'inflation



Inflation moyenne annuelle et inflation en glissement sur douze mois



Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2007

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	déc 2015	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	107,84	0,7	-0,6	-0,6
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1	239 806	121,88	0,3	2,4	2,4
01.1 - Produits alimentaires	2	214 483	123,69	0,3	2,6	2,6
01.1.1 - Pains et céréales	3	45 690	117,71	-0,1	0,6	0,6
01.1.2 - Viande	3	54 385	121,56	1,1	0,8	0,8
01.1.3 - Produits de la mer	3	31 974	186,46	-3,9	7,1	7,1
01.1.4 - Lait, fromages et œufs	3	20 265	99,75	0,6	-3,9	-3,9
01.1.5 - Huiles et graisses	3	5 566	131,95	-0,4	-2,4	-2,4
01.1.6 - Fruits	3	8 914	98,90	1,4	7,8	7,8
01.1.7 - Légumes	3	22 429	115,24	5,0	9,2	9,2
01.1.8 - Sucre, confitures, miel, chocolat et confiserie	3	12 375	123,36	-	-0,7	-0,7
01.1.9 - Produits alimentaires non définis ailleurs	3	12 885	116,74	0,6	6,9	6,9
01.2 - Boissons non alcoolisées	2	25 323	107,87	0,1	0,1	0,1
01.2.1 - Café, thé, cacao	3	4 571	111,01	-0,3	-2,3	-2,3
01.2.2 - Eaux minérales, boissons gazeuses et jus de fruits et de légumes	3	20 752	107,22	0,2	0,7	0,7
02 - Boissons alcoolisées, tabac	1	36 675	115,10	-0,4	0,1	0,1
02.1 - Boissons alcoolisées	2	25 906	115,43	-0,6	0,8	0,8
02.1.1 - Spiritueux	3	3 460	115,20	-	3,9	3,9
02.1.2 - Vin	3	11 194	123,17	-0,8	0,1	0,1
02.1.3 - Bière	3	11 252	108,75	-0,6	0,7	0,7
02.2 - Tabac	2	10 769	114,31	0,1	-1,7	-1,7
02.2.0 - Tabac	3	10 769	114,31	0,1	-1,7	-1,7
03 - Articles d'habillement et articles chaussants	1	19 668	62,12	-0,1	-4,5	-4,5
03.1 - Articles d'habillement	2	16 270	62,14	-0,1	-4,6	-4,6
03.1.1 - Tissus d'habillement	3	708	100,72	-	2,3	2,3
03.1.2 - Vêtements	3	13 098	54,90	-0,1	-5,8	-5,8
03.1.3 - Autres articles vestimentaires et accessoires du vêtement	3	453	87,37	-	-1,6	-1,6
03.1.4 - Nettoyage, réparation et location de vêtements	3	2 011	154,92	-	-	-
03.2 - Articles chaussants	2	3 398	61,80	-0,1	-3,9	-3,9
03.2.1 - Chaussures et autres articles chaussants, y compris la réparation	3	3 398	61,80	-0,1	-3,9	-3,9
04 - Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1	179 765	105,69	-	-2,4	-2,4
04.1 - Loyers d'habitation réels	2	91 323	95,47	-0,1	-1,9	-1,9
04.1.1 - Loyers réels des locataires et sous-locataires	3	91 323	95,47	-0,1	-1,9	-1,9
04.3 - Entretien et réparation du logement	2	14 078	113,85	0,6	1,7	1,7
04.3.1 - Produits pour l'entretien et la réparation du logement	3	6 515	109,01	1,4	3,1	3,1
04.3.2 - Services d'entretien et de réparation du logement	3	7 563	118,52	-	0,5	0,5
04.4 - Adduction d'eau et autres services relatifs au logement	2	13 593	133,32	-	2,7	2,7
04.4.1 - Adduction d'eau	3	7 060	131,97	-	5,3	5,3
04.4.2 - Enlèvement des ordures	3	6 533	134,89	-	-	-
04.5 - Électricité, gaz et autres combustibles	2	60 771	117,21	-	-5,1	-5,1
04.5.1 - Électricité	3	49 859	115,89	-	-5,3	-5,3
04.5.2 - Gaz	3	10 691	123,86	-	-4,4	-4,4
04.5.4 - Combustibles solides	3	221	110,67	-	3,1	3,1
05 - Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	1	50 805	95,86	-0,5	0,6	0,6
05.1 - Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtements de sol	2	3 283	48,81	-1,7	-5,2	-5,2
05.1.1 - Meubles et articles d'ameublement	3	2 690	43,75	-2,2	-6,5	-6,5
05.1.2 - Tapis et autres revêtements de sol	3	593	92,46	0,7	0,7	0,7
05.2 - Articles de ménage en textiles	2	2 235	74,73	-1,7	-1,2	-1,2
05.2.0 - Articles de ménage en textiles	3	2 235	74,73	-1,7	-1,2	-1,2
05.3 - Appareils ménagers	2	6 681	81,69	-1,8	-0,3	-0,3
05.3.1 - Gros appareils ménagers électriques ou non	3	5 703	78,40	-2,0	-0,3	-0,3
05.3.2 - Petits appareils électroménagers	3	816	106,18	-0,9	-0,8	-0,8
05.3.3 - Réparation d'appareils ménagers	3	162	120,46	1,4	-0,1	-0,1
05.4 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	2	2 960	99,14	0,2	2,1	2,1
05.4.0 - Verrerie, vaisselle et ustensiles de ménage	3	2 960	99,14	0,2	2,1	2,1
05.5 - Outillage pour la maison et le jardin	2	5 078	94,04	-	0,1	0,1
05.5.1 - Gros outillage et petit outillage	3	2 912	95,79	0,1	1,2	1,2
05.5.2 - Accessoires divers connexes à l'outillage	3	2 166	91,71	-0,1	-1,5	-1,5
05.6 - Biens et services pour l'entretien courant de l'habitation	2	30 568	112,84	-0,2	1,5	1,5
05.6.1 - Articles de ménage non durables	3	30 568	112,84	-0,2	1,5	1,5
06 - Santé	1	6 998	101,95	-	0,3	0,3
06.1 - Produits et appareils thérapeutiques; matériel médical	2	3 324	101,33	-	0,6	0,6
06.1.1 - Produits pharmaceutiques	3	2 422	100,94	-	1,1	1,1
06.1.2 - Autres produits médicaux	3	143	94,11	-	-4,3	-4,3
06.1.3 - Produits et appareils thérapeutiques	3	759	103,86	-	-	-
06.2 - Services de consultation externe	2	3 273	99,59	-	-	-
06.2.1 - Services médicaux	3	1 936	99,83	-	-	-
06.2.2 - Services dentaires	3	1 046	99,02	-	-	-
06.2.3 - Services paramédicaux	3	291	100,00	-	-	-
06.3 - Services hospitaliers	2	401	135,08	-	-	-
06.3.0 - Services hospitaliers	3	401	135,08	-	-	-

Source : ISPF

RÉSULTATS DÉTAILLÉS EN NOMENCLATURE COICOP - BASE 100 DÉCEMBRE 2007

Division Groupe Classe	Niv.	Pondération	déc 2015	Variations en %		
				Sur 1 mois	Sur Janv.	Sur 12 mois
0 - Indice Général	0	1 000 000	107,84	0,7	-0,6	-0,6
07 - Transports	1	192 575	108,10	3,5	-4,2	-4,2
07.1 - Véhicules	2	80 072	100,49	0,3	1,1	1,1
07.1.1 - Voitures particulières	3	76 492	100,63	0,2	1,1	1,1
07.1.2 - Motocycles	3	2 542	94,21	-0,9	-3,6	-3,6
07.1.3 - Bicyclettes	3	1 038	104,84	8,5	11,0	11,0
07.2 - Utilisation des véhicules personnels	2	53 489	102,85	-4,4	-12,8	-12,8
07.2.1 - Pièces détachées et accessoires pour les véhicules personnels	3	6 836	106,73	0,1	2,2	2,2
07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour les véhicules personnels	3	38 690	98,99	-6,4	-18,6	-18,6
07.2.3 - Entretien et réparation des véhicules personnels	3	5 386	123,75	-	4,1	4,1
07.2.4 - Autres services relatifs aux véhicules personnels	3	2 577	104,02	-	-0,3	-0,3
07.3 - Services de transport	2	59 014	125,28	16,8	-3,5	-3,5
07.3.2 - Transport de voyageurs par route	3	2 185	125,75	-	-	-
07.3.3 - Transport de voyageurs par air	3	49 911	124,42	20,7	-4,2	-4,2
07.3.4 - Transport de voyageurs par mer et voies navigables intérieures	3	6 918	128,31	-	0,6	0,6
08 - Communications	1	44 129	100,91	-0,3	-0,7	-0,7
08.1 - Services postaux	2	1 432	115,11	-	1,8	1,8
08.1.0 - Services postaux	3	1 432	115,11	-	1,8	1,8
08.3 - Équipement et réparation de téléphonie et d'internet	2	42 697	100,44	-0,3	-0,8	-0,8
08.3.1 - Équipement de téléphonie et d'accès à internet	3	551	27,49	0,5	-14,9	-14,9
08.3.2 - Services de téléphonie et d'accès à internet	3	42 146	103,12	-0,3	-0,7	-0,7
09 - Loisirs et culture	1	57 819	96,06	0,3	-0,4	-0,4
09.1 - Équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	2	4 567	49,54	0,3	-3,1	-3,1
09.1.1 - Appareils de réception, d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image	3	1 211	42,16	1,3	-5,0	-5,0
09.1.2 - Équipement photographique et cinématographique, instruments d'optique	3	445	66,29	-	0,7	0,7
09.1.3 - Équipement informatique	3	1 446	46,60	-0,1	-4,7	-4,7
09.1.4 - Supports d'enregistrement	3	943	44,79	-	-1,6	-1,6
09.1.5 - Réparation des équipements audiovisuels, photographiques et informatiques	3	522	103,89	-	-0,2	-0,2
09.2 - Autres biens durables importants pour les loisirs et la culture	2	1 749	84,97	0,1	-0,1	-0,1
09.2.1 - Biens durables pour les loisirs d'extérieur	3	1 349	105,77	0,1	1,6	1,6
09.2.2 - Biens durables pour les loisirs d'intérieur, y compris les instruments de musique	3	400	45,34	-	-5,7	-5,7
09.3 - Autres articles et équipement de loisirs, jardins et animaux d'agrément	2	15 255	92,64	0,2	-3,5	-3,5
09.3.1 - Jeux, jouets et passe-temps	3	1 823	66,44	-0,5	-5,8	-5,8
09.3.2 - Équipements de sport, de camping et de loisirs en plein air	3	1 775	79,09	0,1	-0,3	-0,3
09.3.3 - Jardins, plantes et fleurs	3	5 696	95,20	-0,1	-2,8	-2,8
09.3.4 - Animaux d'agrément et produits liés	3	4 812	110,05	1,4	-0,6	-0,6
09.3.5 - Services vétérinaires et autres pour les animaux d'agrément	3	1 149	89,15	-3,2	-21,0	-21,0
09.4 - Services récréatifs et culturels	2	20 744	109,06	0,6	1,3	1,3
09.4.1 - Services sportifs et récréatifs	3	8 305	117,07	-	1,2	1,2
09.4.2 - Services culturels	3	12 439	104,29	1,0	1,4	1,4
09.5 - Édition, presse et papeterie	2	9 854	108,24	-0,1	1,2	1,2
09.5.1 - Édition	3	1 601	105,39	-	0,8	0,8
09.5.2 - Journaux et périodiques	3	5 118	113,34	-	4,5	4,5
09.5.3 - Imprimés divers	3	485	101,14	0,1	-3,5	-3,5
09.5.4 - Articles de papeterie et de dessin	3	2 650	101,08	-0,6	-3,9	-3,9
09.6 - Voyages à forfait	2	5 650	121,58	-	1,4	1,4
09.6.0 - Voyages à forfait	3	5 650	121,58	-	1,4	1,4
10 - Enseignement, Education	1	6 251	123,40	-	1,6	1,6
10.1 - Enseignement maternel et primaire	2	1 919	123,25	-	0,6	0,6
10.1.0 - Enseignement maternel et primaire	3	1 919	123,25	-	0,6	0,6
10.2 - Enseignement secondaire	2	2 617	117,54	-	1,7	1,7
10.2.0 - Enseignement secondaire	3	2 617	117,54	-	1,7	1,7
10.3 - Enseignement post-secondaire non supérieur	2	1 432	137,23	-	2,8	2,8
10.3.0 - Enseignement post-secondaire non supérieur	3	1 432	137,23	-	2,8	2,8
10.4 - Enseignement supérieur	2	283	117,91	-	0,6	0,6
10.4.0 - Enseignement supérieur	3	283	117,91	-	0,6	0,6
11 - Hôtellerie, cafés, restauration	1	93 885	116,85	0,1	1,1	1,1
11.1 - Services de restauration	2	88 264	117,75	0,1	1,1	1,1
11.1.1 - Restaurants, cafés et similaires	3	78 962	118,40	0,1	1,5	1,5
11.1.2 - Cantines	3	9 302	112,32	-	-2,3	-2,3
11.2 - Services d'hébergement	2	5 621	104,13	-	0,2	0,2
11.2.0 - Services d'hébergement	3	5 621	104,13	-	0,2	0,2
12 - Autres biens et services	1	71 624	99,70	-0,1	0,4	0,4
12.1 - Soins personnels	2	21 720	106,01	-0,2	-1,3	-1,3
12.1.1 - Salons de coiffure et esthétique corporelle	3	5 238	112,67	-	1,6	1,6
12.1.2 - Appareils électriques pour les soins personnels et autres appareils	3	1 378	96,35	0,3	-0,2	-0,2
12.1.3 - Articles et produits pour les soins personnels	3	15 104	104,75	-0,4	-2,4	-2,4
12.3 - Effets personnels non définis ailleurs	2	5 030	91,26	-0,1	-1,5	-1,5
12.3.1 - Articles de bijouterie, de joaillerie et d'horlogerie	3	2 485	94,54	-	1,8	1,8
12.3.2 - Autres effets personnels	3	2 545	88,12	-0,3	-4,6	-4,6
12.4 - Protection sociale	2	1 200	113,96	-	-1,5	-1,5
12.4.0 - Protection sociale	3	1 200	113,96	-	-1,5	-1,5
12.5 - Assurances	2	40 565	96,87	-	1,7	1,7
12.5.2 - Assurances liées au logement	3	4 822	99,35	-	6,3	6,3
12.5.3 - Assurances liées à la santé	3	5 650	169,78	-	-8,6	-8,6
12.5.4 - Assurances liées aux transports	3	27 293	87,86	-	3,1	3,1
12.5.5 - Autres assurances	3	2 800	119,89	-	0,7	0,7
12.7 - Autres services non définis ailleurs	2	3 109	107,67	-	0,3	0,3
12.7.0 - Autres services non définis ailleurs	3	3 109	107,67	-	0,3	0,3

Source : ISPF



DÉFINITIONS

Indice (au sens général) :

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100. On parle alors d'un indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

Indice des prix à la consommation :

C'est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel de la Polynésie française. L'indice des prix à la consommation n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation cherche à mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie cherche à mesurer les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié. Par convention, on affecte à l'indice la valeur 100 pour une période dite de base (décembre 2007). Les indices courants sont alors rapportés à cette valeur de référence, ce qui permet une lecture directe des évolutions. L'indice des prix est utile aux décideurs, aux économistes, aux entreprises, aux syndicats professionnels... Il a également une utilisation sociale et juridique. Il sert de référence pour de nombreuses indexations : pensions alimentaires, rentes viagères, prestations sociales, salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), etc.

Indice Ouvrier :

L'indice ouvrier se construit de la même manière que l'indice général des prix à la consommation, mais il concerne la structure de consommation des ménages dont le chef de ménage est ouvrier. A l'issue de l'Enquête Budget des Familles de 2001, il est apparu que cette catégorie de ménage présente des ressources souvent voisines du SMIG. Dès lors l'Indice Ouvrier est une approximation de l'évolution du prix du panier des biens et services consommé par des personnes rémunérées au SMIG.

Inflation :

L'inflation est un phénomène de hausse généralisée des prix qui se traduit par une baisse durable de la valeur de la monnaie. Il s'agit d'un phénomène persistant qui fait monter l'ensemble des prix. L'inflation est estimée par l'indice des prix à la consommation qui considère les quantités consommées par les ménages comme constantes dans le temps. Le coût de la vie se distingue en théorie de l'inflation par le fait que les ménages ajustent leurs quantités consommées en fonction des variations de prix.

Déflation :

C'est le gain du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix ; c'est une inflation négative. Remarque : Il s'agit d'une notion à ne pas confondre avec la désinflation qui est la baisse de l'inflation (baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix).

Prix réglementés :

En Polynésie française, certains prix de produits et services sont réglementés.

Les services sont classés en trois groupes :

- ceux rendus au consommateur final, aux tarifs réglementés et dont l'augmentation ne peut être supérieure à l'inflation ;
- ceux soumis à un régime spécifique (transports en commun, de marchandises, OPT et électricité, transit et manutention portuaire) ;
- les autres services, dont la fixation des prix est libre (distribution d'eau, assurances, professions libérales, transports aériens, sports et jeunesse et services entre socioprofessionnels).

L'échantillon de l'indice des prix à la consommation :

L'indice des prix à la consommation repose sur près de 9 000 relevés effectués mensuellement auprès de 500 points de vente. Les loyers sont suivis par le biais d'une enquête spécifique auprès d'un panel de 660 logements pris en location. L'évolution des transports aériens internationaux est également mesurée par une enquête distincte où chaque mois près de 600 tarifs sont collectés sur toutes les destinations au départ de Tahiti.

Nomenclature COICOP :

La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) est une nomenclature permettant de décomposer la consommation des ménages par poste de dépenses. Elle est utilisée pour la diffusion des indices de prix à la consommation (IPC). Elle est aussi utilisée pour l'enquête « Budget des familles » et pour la comptabilité.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF

Institut de la Statistique de la Polynésie française • BP 395 - 98713 PAPEETE

Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Fabien BREUILH • AUTEUR DE LA PUBLICATION : Olivier CHAMPION

• Dépôt légal : Janvier 2016 • ISSN 2118-478X • © ISPF